



Communiqué de presse, 27 avril 2018

Profond a réalisé en 2017 un rendement de 11,3 % – et investit dans l'avenir

L'institution de prévoyance Profond a réalisé un excellent résultat lors de l'exercice 2017 – c'est ce que montrent les comptes annuels que le Conseil de fondation vient d'approuver. Le rendement s'est en effet élevé à 11,3 % net. Grâce à ce très bon résultat, les assurés ont pu bénéficier d'une rémunération supérieure à la moyenne de 3,5 % sur leurs avoirs de vieillesse – une valeur supérieure à la moyenne suisse des fondations collectives. En outre, le taux de couverture a pu être augmenté à 112,6 %. Pour la première fois dans l'histoire de Profond, la fortune gérée a dépassé le seuil des 7 milliards.

Grâce à sa stratégie de la valeur réelle éprouvée et à l'évolution favorable des marchés financiers, Profond a pu, en 2017, réaliser un rendement de 11,3 % (contre 3,7 % l'année précédente). Ce résultat est nettement supérieur à la moyenne de la branche ce qui est essentiellement à attribuer aux actions.

Le taux de couverture a pu être augmenté par rapport à l'année précédente Ce bon résultat permet à Profond d'une part de rémunérer les fonds de prévoyance à hauteur de 3,5 % pour les parties obligatoire et surobligatoire. Une valeur qui est non seulement supérieure au taux d'intérêt minimal LPP de 1 % mais qui est également supérieure à la moyenne de toutes les fondations collectives de Suisse. D'autre part, l'excellent rendement des placements a également permis de renforcer la stabilité financière de Profond. Le taux de couverture a pu être augmenté par rapport à l'année précédente, et se montait à 112,6 % à la fin de l'exercice.

En raison du climat favorable sur les marchés boursiers et de l'augmentation du nombre d'assurés, la fortune gérée a enregistré une hausse de plus d'un milliard de francs pour atteindre près de 7,4 milliards fin 2017.

Profond ne veut pas s'arrêter là et souhaite investir dans la sécurité et stabilité financière. C'est pourquoi Profond adapte son taux d'intérêt technique. Il sera abaissé au 1er janvier 2019 et passera de 3 % à 2,75 %.

**Remarque :** Le rapport annuel 2017 sera disponible en ligne et en version imprimée début juin. **Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :** +41 79 234 15 34, medien@profond.ch

Ce communiqué est publié en allemand, en français et en italien. En cas de différences de nature juridique, entre l'original et la traduction, la version allemande fait foi.